

Écoquartier de l'Étoile : lancement des travaux de la passerelle qui reliera Annemasse et Ambilly

Le 25 juin 2025, Annemasse Agglo et UrbanEra, donnent le coup d'envoi des travaux de construction de la passerelle de franchissement des voies ferrées en présence de ses partenaires et financeurs. Cet ouvrage stratégique, installé au cœur de l'écoquartier de l'Étoile, constituera un maillon essentiel pour relier les communes d'Annemasse et d'Ambilly et faciliter les déplacements doux au sein de ce nouveau quartier durable. Après plusieurs phases d'études techniques, ce projet structurant entre désormais dans sa phase opérationnelle pour une mise en service prévue fin 2026.

Une passerelle moderne au service des mobilités douces

La future passerelle de franchissement des voies ferrées sera un ouvrage d'environ 107 mètres de long, spécialement conçu pour les piétons et cyclistes. Accessible à tous grâce à un escalier et un ascenseur installés à chaque extrémité, elle connectera directement la placette Geneviève de Gaulle-Anthonioz côté Annemasse au futur Jardin Ferroviaire côté Ambilly.

L'ouvrage se distingue par sa géométrie souple et élégante, alternant légères courbes et contre-courbes pour s'adapter parfaitement à la géométrie des différents espaces franchis. Cette conception architecturale soignée permet une intégration harmonieuse dans le grand paysage, en lien avec l'environnement urbain existant et les aménagements futurs de l'écoquartier.

Un trait d'union essentiel pour l'écoquartier

Cette passerelle répond à un besoin simple mais essentiel : permettre aux habitants d'Ambilly et d'Annemasse de se rendre facilement d'une ville à l'autre, à pied ou à vélo, en toute sécurité. Aujourd'hui, les voies ferrées constituent une véritable barrière qu'il faut contourner pour passer d'un côté à l'autre. La passerelle s'inscrit dans l'esprit de l'écoquartier de l'Étoile : favoriser les déplacements à pied et à vélo plutôt qu'en voiture. Elle se connecte à un réseau plus large de pistes cyclables existantes, comme la Voie Verte du Grand Genève et la ViaRhôna.

Concrètement, d'un bout à l'autre de la passerelle, il fallait compter 15 minutes à pied. D'ici la fin des travaux, ce trajet sera réduit à seulement 5 minutes !

Ce lien devient d'autant plus nécessaire avec l'ouverture du Campus de l'Étoile qui accueillera ses 800 premiers étudiants en fin d'année et jusqu'à 1 000 en 2028. La passerelle facilitera les déplacements de cette nouvelle population dont le quotidien se partagera entre les bancs du Campus et l'effervescence du centre-ville d'Annemasse.

Un projet partenarial aux standards environnementaux élevés

Le projet est porté par Annemasse Agglo en étroite collaboration avec les trois communes partenaires : Ambilly, Annemasse et Ville-la-Grand. UrbanEra, aménageur de l'écoquartier de l'Étoile, est le maître d'ouvrage de la passerelle dont il coordonne l'intégration dans le projet urbain global. La conception et le suivi des travaux sont assurés par le groupement de maîtrise d'œuvre formé par l'agence D&A (Devillers et Associés), architecte-urbaniste-paysagiste, et C&E Ingénierie pour les aspects techniques. Cette équipe a particulièrement soigné l'insertion paysagère de l'ouvrage et son intégration dans l'environnement urbain.

Les travaux commencent en juin 2025 et s'achèveront avec la mise en service de la passerelle en fin d'année 2026. Le chantier s'inscrit dans la démarche "chantier faibles nuisances" d'Annemasse Agglo, visant à préserver le quotidien des riverains et l'impact sur la biodiversité. Les horaires de travaux bruyants seront limités à la période 8h-19h, et un itinéraire spécifique sera imposé pour la circulation des engins de chantier.

Cette infrastructure d'un montant total de plus de 5 180 000 € H.T. (hors honoraires de maîtrise d'œuvre) est financée dans le cadre du Programme des Equipements Publics prévu au dossier de la réalisation de la ZAC de l'Étoile et sera rétrocédée à Annemasse Agglo à l'euro symbolique par UrbanEra. Elle bénéficie d'une subvention de la Confédération helvétique de 1 260 000 CHF dans le cadre du PA3 (Programme d'Agglomération de 3e génération), ainsi que d'une subvention de la Région Auvergne-Rhône-Alpes de 650 000 € au titre du Contrat Région.

Cette passerelle s'inscrit dans la dynamique de transformation urbaine engagée avec l'écoquartier de l'Étoile, qui vise à créer un nouveau quartier exemplaire en matière de développement durable et de qualité de vie pour ses 3 500 futurs habitants.



À propos de l'écoquartier de l'Étoile

Implanté à 7 km de Genève, au cœur de l'une des agglomérations les plus dynamiques de Haute-Savoie, le futur quartier de l'Étoile bénéficiera non seulement de la présence immédiate de la nouvelle gare d'Annemasse, desservie par le Léman Express, mais aussi d'un cadre naturel privilégié, marqué par sa proximité avec le Lac Léman et les sommets des Alpes. Alliant modernité urbaine et authenticité, le quartier de l'Étoile fera émerger de nouvelles façons de bien vivre en ville. Déplacements à pied ou à vélo, commerces et services de proximité, cadre de vie verdoyant et animé, économies d'énergie... tout est pensé à l'Étoile pour anticiper les besoins des habitants. L'âme de ce nouveau quartier s'exprime dans la proximité, la diversité et le lien social qu'il cultive. Avec 1/3 de logements abordables, 1/3 de logements sociaux et 1/3 de logements libres, la diversité des propositions de logements se veut adaptée à tous les profils, quels que soient l'âge, la structure familiale ou les moyens des foyers. Enfin, les 3 hectares d'espaces verts du quartier seront complétés par des jardins partagés et îlots de verdure mettront la nature au plus près des logements.

Engagé par Annemasse Agglo en étroite collaboration avec ses communes (Ambilly, Annemasse et Ville-la-Grand), ce projet est porté et mis en œuvre par UrbanEra, l'aménageur urbain de Bouygues Immobilier. La maîtrise d'œuvre est assurée par l'agence d'architectes-urbanistes-paysagistes Devillers et Associés.

<https://www.ecoquartier-etoile.fr>

À propos d'UrbanEra

Depuis plus de 10 ans, UrbanEra, l'aménageur urbain de Bouygues Immobilier est spécialisé dans la conception et la réalisation de quartiers mixtes et durables, qui font vivre pleinement la ville. Présent en Ile-de-France, Nouvelle Aquitaine, Auvergne-Rhône-Alpes Grand-Est et Provence-Alpes-Côte d'Azur, UrbanEra agit au plus près des acteurs locaux. UrbanEra accompagne les collectivités locales dans leurs projets urbains et existe pour faire battre le cœur de la ville et de ses quartiers sur le temps long. Nous concevons à leurs côtés des quartiers respectueux de l'environnement, intelligents et évolutifs : nos projets ne sont pas figés au moment de leur conception mais se renouvellent sur la durée de la réalisation du quartier, pour s'adapter aux modes de vie et besoins des habitants et riverains. Parce que des lieux de vie qui font la part belle aux relations sociales et à l'environnement sont des lieux de vie plus agréables à vivre.

Contacts presse :

Direction communication Bouygues Immobilier

Caroline Wehbe
c.wehbe@bouygues-immobilier.com

Camille Capron
c.capron@bouygues-immobilier.com

Direction communication Annemasse Agglo

Jean-Marc BORREDON
Jean-Marc.BORREDON@annemasse-agglo.fr

